

290

DQ28.1

Kingsey Falls, le 20 juillet 2012

Madame Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Projet de parc éolien de la Seigneurie de
Beaupré – 4 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

6211-24-053

*Objet : Dépôt des réponses aux questions complémentaires
demandées le 18 juillet 2012 (DQ28, n^{os} 37 à 42)
– Parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré –*

Bonjour,

Veillez trouver dans la présente les réponses aux questions complémentaires n^{os} 37 à 42 demandées par la commission le mercredi 18 juillet 2012 dans le document DQ28 en lien avec le projet de parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4 dans la MRC de la Côte-de-Beaupré.

Question 37

Est-ce que le Pont-Neuf et la section du rang Saint-Antoine jusqu'au début du chemin de l'Abitibi-Price permettront ce type de transport en terme de dégagement et de capacité portante ?

Réponse Q37:

Les deux sections susmentionnées, le Pont Neuf et la section du rang Saint-Antoine jusqu'au début du chemin de l'Abitibi-Price, permettent les transports hors-norme en termes de capacité portante. En ce qui a trait au dégagement, le transporteur sélectionné par le consortium mènera des études appropriées afin de déterminer si des travaux sont nécessaires. Néanmoins, l'expérience du projet des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2&3 fait état d'aucune modification requise aux infrastructures routières existantes.

Question 38

Combien de convois hors-norme prévoyez-vous pour la réalisation des projets Seigneurie de Beaupré 2, 3 et 4 ?

Réponse Q38:

Les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2&3 prévoient 1 262 convois hors-norme. Le projet parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4, prévoit quant à lui 281 convois hors-norme.

Question 39

Quel est le temps de passage requis entre le Pont-Neuf et le chemin de l'Abitibi-Price pour un convoi hors-norme ?

Réponse Q39:

Le temps de passage estimé pour un convoi hors-norme entre le Pont-Neuf et le chemin de l'Abitibi-Price est d'environ une à deux minutes.

Question 40

Dans une même journée, quelle quantité de passages hors-norme serait susceptible d'être observée ?

Réponse Q40:

Tel que mentionné dans le plan de transport des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, déposé à la commission sous la référence DA10, environ dix véhicules de livraison de composantes dont cinq passages hors-normes sont prévus en moyenne par jour dans le cadre du projet parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4.

Question 41

Avez-vous un calendrier précis de ces livraisons ? (Journée et horaire envisagé pour chacun des passages) ?

Dans l'affirmative, veuillez le déposer.

Dans la négative, veuillez en préciser les raisons.

Réponse Q41:

Le consortium ne dispose pas de calendrier précis des livraisons étant donné que le transporteur n'a pas été sélectionné dans le cadre du projet Seigneurie de Beaupré 4. De plus, la sélection de l'entrepreneur général n'étant pas finalisée, l'échéancier détaillé de construction et de montage des éoliennes n'est pas encore déterminé avec précision. Ces facteurs influenceront les livraisons des composantes.

Il est également à noter que les travaux prévus sur le réseau routier par le Ministère des Transports du Québec (MTQ) pourraient eux aussi influencer l'horaire de livraison des composantes. Nous sommes en communication avec le MTQ afin d'arrimer nos travaux et transports respectifs.

Question 42

Prévoyez-vous diffuser l'information quant à l'horaire des convois hors-norme auprès des citoyens des municipalités de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps ?

Réponse Q42:

Les périodes de convois hors-norme seront annoncées sur le site internet des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré dans la case « Info-Travaux » en page d'accueil. En période plus achalandée de transports hors-norme, le consortium s'engage à informer les résidents des municipalités de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps par le biais d'une lettre postale. De plus, le comité de riverains sera également informé et contribuera à faire circuler l'information auprès de leurs concitoyens.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.



Marie-Pierre Morel
Chargée de projet, développement
Boralex